



ETF DÉNONCE



UN 4ème PAQUET DE CHEMIN DE FER IDÉOLOGIQUE

COMMUNIQUE

La Fédération des Travailleurs Européens de Transport (ETF) rejette le contenu du quatrième Paquet de Chemin de fer adopté par la Commission européenne présenté, mercredi le 30 janvier 2013. ETF dénonce particulièrement l'introduction d'appel d'offres pour tous les services publics ferroviaires de transport de passagers et la libéralisation de tous les autres services ferroviaires intérieurs de passagers et la prétendue ouverture à la concurrence. ETF rejette aussi la séparation totale de la gestion d'infrastructure et des opérations.

ETF pense que l'offre obligatoire ne tient pas complètement compte du droit des États membres de décider de l'organisation des services de transport public qui est garanti par le Protocole 26 du Traité de Lisbonne. En outre, l'ouverture à la concurrence privilégie les lignes rentables au détriment d'une offre de réseau équilibrée basée sur les principes d'universalité et l'accessibilité des services de chemin de fer de qualité.

Le Président de la Section de Chemin de fer ETF, Guy GREIVELDING, a dit : "*nous critiquons en particulier que la concurrence dans le transport ferroviaire public de passagers deviendra obligatoire pour tous les États membres de l'Union européenne mais des conditions sociales et la protection de personnel seront laissées à la décision des collectivités locales sans aucune obligation. La Commission européenne confirme encore une fois son approche idéologique : un oui pour commercialiser l'ouverture mais pas à la protection des conditions sociales des travailleurs.*"

ETF accueille favorablement la communication sur des compétences de personnel à bord, mais regrette qu'aucune proposition législative concrète n'ait été faite. Sabine TRIER, Secrétaire générale Adjointe d'ETF, déclarait à cet égard : "*les conducteurs bien formés sont fondamentaux pour la sauvegarde et la sécurité dans les services de chemin de fer. Ils ont des tâches importantes de sécurité et ils jouent un rôle crucial dans la prévention d'agressions et des incivilités à bord des trains de voyageurs. Leurs emplois doivent être maintenus et leurs compétences reconnues.*"

L'ERA comme observateur pour la sécurité de chemin de fer

En ce qui concerne les nouvelles compétences pour l'Agence de Chemin de fer européenne (ERA), ETF insiste pour que ERA soit l'observateur pour la sécurité de chemin de fer dans un marché ferroviaire libéralisé et fragmenté plutôt que devenir l'agent insistant seulement sur plus de compétition/concurrence. L'homologation européenne pour des locomotives peut être acceptée par ETF seulement à condition que la santé et la sécurité sur des normes de travail pour des conducteurs de locomotive soient harmonisées sur les bases de la santé la plus haute et des normes de sécurité. "*ETF n'accepte pas de mesure par le bas*", a dit Sabine TRIER.

Le 31 Janvier 2013

ETF représente plus de 2,5 millions de travailleurs du transport venant de 243 fédérations syndicales de 41 pays européens, dans les secteurs : du ferroviaire, du transport routier et logistique, les voies navigables, aviation civile, ports et docks, tourisme et pêche.